



Budget de fonctionnement de l'exercice 2024

Plan des investissements pour les années 2024 à 2027

Augmentation du niveau de cautionnement de CADOUEST SA

Préavis N° 2023/54

Lausanne, le 26 octobre 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Le budget 2024 de la Ville de Lausanne présente un déficit de CHF 76.5 millions à nouveau impacté par les effets de l'inflation (CHF 14.1 millions). Malgré le contexte incertain, la Municipalité poursuit sa politique en faveur du climat en investissant plus de CHF 100 millions dans le domaine de l'efficacité énergétique et les énergies. Elle s'engage également dans les thématiques identifiées comme prioritaires, en créant plus de 600 places d'accueil dans des structures de l'accueil de jour. Compte tenu de la conjoncture, la Municipalité adapte les salaires de son personnel et d'entités subventionnées à hauteur de l'inflation.

Les charges sont en croissance de +2.2% (CHF +45.4 millions) par rapport au budget 2023 et de +1.6% (CHF 32.8 millions) hors effets liés aux attributions aux fonds de réserve. Près de la moitié de ce montant est expliquée par les conséquences de la politique salariale, qui pèse pour CHF 14.1 millions sur le résultat projeté. Il s'agit principalement d'enveloppes spécifiques pour financer les coûts supplémentaires liés à l'indexation des salaires ainsi que d'entités subventionnées qui se voient ainsi soutenues dans ce contexte inflationniste. Comme l'année précédente, la Ville poursuit sa politique proactive en allouant CHF 20 millions au fonds pour la transition énergétique liée au chauffage à distance.

Des priorités claires ont été identifiées par la Municipalité, notamment la politique de la petite enfance et le parascolaire qui se voient allouer une enveloppe de CHF 8.5 millions. En effet, la Municipalité poursuit son objectif du programme de législature, «une place pour chaque enfant». En 2024, elle prévoit la création de 607 places d'accueil supplémentaires, 151 places dans les structures d'accueil de la petite enfance et de 456 places dans les structures d'accueil parascolaire.

A ces éléments, s'ajoutent des financements de CHF 3.5 millions, pour faire face aux effets de la démographie scolaire et aux nouveaux quartiers avec notamment la création d'une nouvelle école aux Plaines-du-Loup. Un effort important est aussi apporté dans le domaine du sport avec notamment un soutien supplémentaire de CHF 1.7 million pour l'exploitation du Centre sportif de Malley et pour les politiques sociales avec une augmentation de CHF 1.3 million pour l'hébergement d'urgence et le dispositif addictions.

Les revenus sont en croissance de +2.5% (CHF +50.4 millions) par rapport au budget 2023. L'amélioration des revenus fiscaux implique une augmentation de CHF 18.7 millions. Elle est essentiellement à mettre en lien avec l'évolution des impôts sur le revenu des personnes physiques (CHF +9.1 millions), et sur le bénéfice des personnes morales (CHF +5.9 millions). La Municipalité a décidé d'utiliser ses fonds de réserves afin d'atténuer les effets de l'augmentation des tarifs régulés de l'électricité (+CHF 13.7 millions).

La mise en œuvre du PSAF III génère une amélioration financière de CHF 3 millions sur le budget 2024. Ensemble, les budgets de 2023 et 2024 ont permis de dégager CHF 6.9 millions nets. Le solde des mesures visant à atteindre CHF 20 millions pérennes en 2026, sera implémenté progressivement d'ici la fin de la législature.

La Municipalité prévoit un montant d'investissement historiquement élevé avec CHF 328 millions bruts pour l'année 2024, notamment dans le but de mener à bien sa politique climatique. Ceci concerne la rénovation et l'assainissement énergétique des bâtiments (CHF 22.3 millions), les axes forts des transports publics avec les aménagements qui les accompagnent (CHF 49.2 millions) et les investissements dans le domaine de l'énergie (81.7 millions). A cela s'ajoute, la construction, l'assainissement et la rénovation des bâtiments scolaires (CHF 44.3 millions), le projet Métamorphose (CHF 30.2 millions), des investissements dans les domaines de l'eau (CHF 66.1 millions), ainsi que d'autres projets (CHF 36.6 millions).

Dans ce contexte inflationniste, la Municipalité ne perd pas de vue les enjeux sociaux et climatiques, et sa volonté de garantir en tout temps des prestations de qualité à la population tout en veillant à une gestion rigoureuse de ses finances publiques.

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2024 :

Compte administratif

(Comptes de fonctionnement et investissement du patrimoine administratif)

COMPTE 2022	BUDGET 2023 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2024	ECARTS
CHF	CHF		CHF	CHF
COMPTE DE RESULTAT				
1'982'061'472.86	2'080'650'100	Total des charges	2'193'605'200	112'955'100
1'971'294'601.00	1'999'199'400	Total des revenus	2'117'092'600	117'893'200
-10'766'871.86	-81'450'700	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-76'512'600	4'938'100
135'892'036.27	136'513'800	Amortissements	128'503'400	-8'010'400
30'319'734.01	-6'358'400	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	-49'608'000	-43'249'600
155'444'898.42	48'704'700	Autofinancement du compte de fonctionnement	2'382'800	-46'321'900
-167'215'122.79	-229'555'000	Investissements nets	-250'320'000	-20'765'000
-11'770'224.37	-180'850'300	Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement du compte de fonctionnement	-247'937'200	-67'086'900

COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
184'997'672.65	318'523'000	Total des dépenses	328'008'000	9'485'000
17'782'549.86	88'968'000	Total des recettes	77'688'000	-11'280'000
167'215'122.79	229'555'000	Investissements nets	250'320'000	

2. Objet du préavis

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2024 ainsi que le plan des investissements pour les années 2024 à 2027. Enfin, dans le cadre de ce préavis, la Municipalité propose aussi d'augmenter le plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADOUEST S.A. de CHF 3'700'000.- à CHF 6'000'000.- (sous réserve que les communes de Prilly et de Renens en fassent de même).

3. Table des matières

1. Résumé	1
2. Objet du préavis	3
3. Table des matières	3
4. Modifications structurelles.....	3
5. Budget de fonctionnement de l'exercice 2024.....	4
6. Plan des investissements pour les années 2024 à 2027	15
7. Evolution présumée de la situation financière en 2024	18
8. Augmentation du niveau de cautionnement de CADOUEST SA	18
9. Impact sur le climat et le développement durable	19
10. Impact sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap	19
11. Aspects financiers.....	19
11.1.1 Incidences sur le budget d'investissement	19
11.1.2 Incidences sur le budget de fonctionnement	19
12. Conclusions	20

4. Modifications structurelles

Suite à la réorganisation de la Direction des sports et de la cohésion sociale, le budget en relation avec le bureau lausannois pour les immigrés, de la délégation aux séniors, du Service social et du Service des assurances sociales en relation avec les tâches communales a été transféré au Service de l'inclusion et des actions sociales de proximités nouvellement créé. Le budget du Service des assurances sociales en relation avec les tâches cantonales est lui transféré au Service social. Le Service des assurances sociales disparaît.

De même, une réorganisation de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers a conduit à la création d'un nouveau Service quartiers, jeunesse et familles (QJF) entraînant un transfert budgétaire partiel du Secrétariat général EJQ.

5. Budget de fonctionnement de l'exercice 2024

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2024 et de 2023 classés par nature de charges et de revenus :

Résultat par catégorie	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
3 Charges	1'982'061'473	2'080'650'100	2'193'605'200	112'955'100	5.43
30 Charges de personnel	603'857'274	650'137'800	668'270'100	18'132'300	2.79
31 Biens, services et marchandises	538'130'963	595'424'500	679'654'000	84'229'500	14.15
32 Intérêts passifs	37'946'244	40'520'000	43'840'000	3'320'000	8.19
33 Amortissements	161'448'364	161'975'500	153'423'100	-8'552'400	-5.28
35 Dédommagements à des collectivités publiques	308'013'871	335'434'200	341'727'100	6'292'900	1.88
36 Subventions accordées	124'542'901	129'364'700	128'568'700	-796'000	-0.62
38 Attributions aux réserves	98'112'671	52'611'300	65'193'000	12'581'700	23.91
39 Imputations internes	110'009'186	115'182'100	112'929'200	-2'252'900	-1.96
4 Revenus	1'971'294'601	1'999'199'400	2'117'092'600	117'893'200	5.90
40 Impôts	591'634'742	560'210'000	580'820'000	20'610'000	3.68
41 Patentes, concessions	1'894'614	2'021'000	2'176'000	155'000	7.67
42 Revenus des biens	121'807'503	117'345'300	119'694'500	2'349'200	2.00
43 Taxes, ventes et prestations facturées	734'203'331	782'136'900	814'203'100	32'066'200	4.10
44 Part à des recettes sans affectation	10'623'426	9'500'000	10'000'000	500'000	5.26
45 Dédommagements de collectivités publiques	329'710'259	350'556'000	358'802'800	8'246'800	2.35
46 Subventions acquises	3'618'603	3'278'400	3'666'000	387'600	11.82
48 Prélèvements sur les réserves	67'792'937	58'969'700	114'801'000	55'831'300	94.68
49 Imputations internes	110'009'186	115'182'100	112'929'200	-2'252'900	-1.96
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-10'766'872	-81'450'700	-76'512'600	4'938'100	

NB : ce tableau contient les imputations internes (39 et 49), soit les facturations entre les services de l'administration, qui ont un impact neutre sur le résultat final.

L'évolution des charges et revenus par direction s'établit comme suit :

	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart (+/-) Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Charges	1'982'061'473	2'080'650'100	2'193'605'200	112'955'100	5.43
Culture et développement urbain	424'079'888	456'661'000	459'660'200	2'999'200	0.66
Sécurité et économie	299'741'459	313'541'600	325'576'600	12'035'000	3.84
Sports et cohésion sociale	146'517'297	156'567'800	156'977'500	409'700	0.26
Logement, environnement et architecture	161'625'593	168'141'400	165'962'600	-2'178'800	-1.30
Enfance, jeunesse et quartiers	229'464'192	249'302'800	271'201'200	21'898'400	8.78
Finances et mobilité	251'776'891	221'388'500	222'299'700	911'200	0.41
Services industriels	468'856'153	515'047'000	591'927'400	76'880'400	14.93
Revenus	1'971'294'601	1'999'199'400	2'117'092'600	117'893'200	5.90
Culture et développement urbain	207'424'340	218'279'800	220'777'600	2'497'800	1.14
Sécurité et économie	224'876'428	232'773'300	244'343'000	11'569'700	4.97
Sports et cohésion sociale	79'971'678	80'244'000	80'809'200	565'200	0.70
Logement, environnement et architecture	130'814'964	137'889'100	135'679'200	-2'209'900	-1.60
Enfance, jeunesse et quartiers	70'300'847	75'912'500	83'825'900	7'913'400	10.42
Finances et mobilité	742'818'797	706'645'600	728'008'700	21'363'100	3.02
Services industriels	515'087'547	547'455'100	623'649'000	76'193'900	13.92
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-10'766'872	-81'450'700	-76'512'600	4'938'100	

3 Charges

30 Charges de personnel

+CHF 18.1 millions ou 2.8%

	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart (+/-) Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	38'189'796	40'066'900	41'397'400	1'330'500	3.3
Sécurité et économie	162'530'633	172'799'700	175'285'100	2'485'400	1.4
Sports et cohésion sociale	70'540'164	76'534'600	76'830'200	295'600	0.4
Logement, environnement et architecture	70'809'019	72'589'100	73'867'200	1'278'100	1.8
Enfance, jeunesse et quartiers	110'760'028	126'592'200	139'709'100	13'116'900	10.4
Finances et mobilité	81'628'264	87'047'500	88'836'400	1'788'900	2.1
Services industriels	69'399'368	79'807'800	82'044'700	2'236'900	2.8
Sous-total	603'857'274	655'437'800	677'970'100	22'532'300	3.4
Correctif de la masse salariale et indexation	0	-5'300'000	-9'700'000	-4'400'000	83.0
Total	603'857'274	650'137'800	668'270'100	18'132'300	2.8

Les principaux mouvements d'épt intervenant entre le budget 2023 et le budget 2024 sont les suivants :

A la Direction de la culture et du développement urbain, l'augmentation d'effectifs s'explique principalement par 1.7 ept au sein des Bibliothèques et Archives de la Ville, 1.6 ept au Service de la Culture et 1 ept au Bureau de développement et projet Métamorphose.

A la Direction de la sécurité et de l'économie, six postes d'opérateurs sont créés pour l'épuration et l'évacuation des eaux usées (Service de l'eau).

A la Direction des sports et de la cohésion sociale, la diminution s'explique principalement au Service du travail par la diminution de 14.2 ept de conseiller-ères en insertion et de formatrices au Service de l'emploi (adaptation liée au nombre de dossiers traités).

A la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, et plus spécifiquement au Service d'organisation et informatique (SOI), 3 ept sont créés sur 5 ans (juillet 2023 à juin 2028) en faveur de la stratégie informatique.

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, l'augmentation s'explique par 123.7 ept supplémentaires liés à la thématique prioritaire visant au développement du domaine parascolaire et de l'accueil de jour dont 60.3 ept liés à la pérennisation de contrats d'auxiliaires.

A la Direction des finances et de la mobilité, l'augmentation s'explique principalement par la création de deux postes supplémentaires dans le cadre du renforcement de la mise en œuvre du Système d'information financier.

A la Direction des services industriels, l'augmentation provient essentiellement de 7 ept supplémentaires en lien avec la transition énergétique et l'évolution du chauffage à distance (CàD).

L'évolution des effectifs par rapport au budget 2023 est de +113 ept qui s'explique globalement par une augmentation de 123.7 ept (dont 60.3 liés à la pérennisation de contrats d'auxiliaires) en lien avec l'accueil de jour et le parascolaire et une diminution de 14.2 ept au Service du travail (ORP) en lien le nombre de dossiers traités.

31 Biens, services et marchandises

+CHF 84.2 millions ou +14.1%

	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart (+/-) Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	14'395'275	18'956'800	18'601'100	-355'700	-1.9
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans électr., gaz & chauffage à distance)	24'508'796	29'428'200	27'145'200	-2'283'000	-7.8
Autres fournitures et marchandises	12'659'377	13'549'700	13'676'400	126'700	0.9
Frais d'entretien (immeubles, routes, installations, objets mobiliers)	41'471'210	44'715'800	49'314'500	4'598'700	10.3
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	50'731'807	56'016'500	58'891'800	2'875'300	5.1
Honoraires et prestations de services	135'799'408	157'065'300	165'093'800	8'028'500	5.1
Autres dépenses en biens, services et marchandises	51'826'235	61'079'600	64'450'300	3'370'700	5.5
Sous-total	331'392'107	380'811'900	397'173'100	16'361'200	4.3
Achats d'énergie par les SIL (électricité, gaz & chauffage à distance)	206'738'855	214'612'600	282'480'900	67'868'300	31.6
Total	538'130'963	595'424'500	679'654'000	84'229'500	14.1

Aux services industriels, l'augmentation des achats d'énergie (+CHF 67.9 millions) s'explique principalement par la hausse des tarifs d'approvisionnement du gaz et de l'électricité (voir également poste 43 ci-après).

Sous le poste « Achats d'eau, d'énergie et de combustible », l'écart entre le budget 2023 et le budget 2024 s'explique essentiellement par une adaptation de CHF 1.5 million de l'enveloppe portée au budget 2023 du Service des finances pour l'ensemble de la Ville en lien avec l'évolution des prix des énergies et d'une diminution de CHF 0.6 million au Service achat et logistique Ville s'agissant du prix des carburants.

Sous le poste « Frais d'entretien », l'augmentation s'explique par plusieurs éléments :

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, augmentation de CHF 1.8 million, dont CHF 1 million au Service de la petite enfance en lien avec des travaux d'aménagement et de transformations de plusieurs centres de vie infantine et, au Service des écoles et du parascolaire, à des travaux d'entretien des installations de classes provisoires dès la rentrée 2024 (+CHF 0.5 million).

Au Service de l'eau, les frais d'entretien du réseau sont dorénavant comptabilisés sous ce poste, ceux-ci étant auparavant comptabilisés sous le poste « Fournitures, mobilier, machines et matériel » (+CHF 1.0 million).

Sous le poste « Honoraires et prestations de services », l'augmentation s'explique principalement, au Service de l'eau, par une hausse des prestations facturées par EPURA S.A. (+CHF 4.8 millions), au Service de la petite enfance par une hausse du nombre de places dans les institutions privées subventionnées ainsi que par l'accroissement du coût en général (+CHF 1.6 million) et, au Secrétariat général des SIL, par l'augmentation des coûts de prestations externes liés au programme Equiwatt ainsi que des coûts liés à la gestion fictive de FMHL et de la création d'une nouvelle prestation (Rénovo +CHF 1.2 million).

Sous le poste « Autres dépenses en biens, services et marchandises », le Service de la culture connaît une augmentation conséquente en raison de l'attribution de subventions casuelles à quatre nouveaux fonds financiers dévolus aux soutiens culturels (+CHF 2.7 millions, voir également poste 36 ci-après). Aux Services industriels, deux éléments peuvent être relevés : la hausse des frais de distribution pour la haute tension (+CHF 2.6 millions) et l'amortissement des bornes de recharges pour les véhicules électriques de l'administration de la Ville de Lausanne (+CHF 1.5 million), amortissement financé par le Fonds FEE et le Fonds CO2.

32 Intérêts passifs

+CHF 3.3 million ou +8.2%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	37'915'821	40'380'000	43'700'000	3'320'000	8.2
Autres intérêts passifs	30'423	140'000	140'000	0	0.0
Total	37'946'244	40'520'000	43'840'000	3'320'000	8.2

L'augmentation entre les budgets 2023 et 2024 est essentiellement à mettre en relation avec l'augmentation estimée de l'endettement et de la hausse des taux.

33 Amortissements

-CHF 8.6 million ou -5.3%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	7'524'771	9'000'000	9'000'000	0	0.0
Autres pertes, défalcatons et moins-values	8'883'882	7'630'100	7'598'800	-31'300	-0.4
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	98'706'146	102'779'000	94'407'200	-8'371'800	-8.1
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	37'185'890	33'734'800	34'096'200	361'400	1.1
Amortissements du patrimoine financier	9'147'675	8'831'600	8'320'900	-510'700	-5.8
Total	161'448'364	161'975'500	153'423'100	-8'552'400	-5.3

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, l'essentiel de la baisse est en lien avec le Service de l'eau (-CHF 5.2 millions). S'agissant d'un patrimoine autofinancé, cette baisse est sans effet sur le résultat de la Ville. Les éléments principaux concernés sont le projet de reconstruction de la station de pompage et du réservoir de Montalègre (-CHF 2.1 millions) et le projet de réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut (-CHF 1.9 million).

D'autres éléments significatifs peuvent être relevés :

- au Secrétariat général de la Direction de la culture et du développement urbain, la fin des amortissements des comptes d'études du Bureau de projet Métamorphose (Plaines-du-Loup et Prés de Vidy (-CHF 1.5 million));
- au Service des Sports, la fin des amortissements des travaux relatifs au stade de la Pontaise (-CHF 0.8 million), des travaux de réfection et de transformation de la patinoire et piscine de Montchoisi (-CHF 0.3 million) et du projet relatif à l'organisation d'un concours d'architecture et pour les études de projet d'ouvrage pour le stade Pierre-de-Coubertin (-CHF 0.3 million) ;
- au Service d'organisation et d'informatique, la fin de l'amortissement en 2024 du crédit d'investissement relatif à l'objet « Evolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE » (-CHF 1.6 million) ;
- au Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics au premier amortissement du crédit d'investissement relatif à l'objet « Crédits-cadres bisannuels 2023-2024 » (-CHF 1.3 million).

35 Dédommagements à des collectivités publiques

+CHF 6.3 millions ou +1.9%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	130'861'404	123'000'000	128'000'000	5'000'000	4.1
Participation à la cohésion sociale	96'903'449	110'000'000	107'000'000	-3'000'000	-2.7
Participation à des entreprises de transports	67'625'596	85'900'000	88'000'000	2'100'000	2.4
Réforme policière	7'895'156	7'800'000	8'000'000	200'000	2.6
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'574'756	2'500'000	2'600'000	100'000	4.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	915'356	920'000	921'000	1'000	0.1
Taxes de séjour	0	4'010'000	5'920'000	1'910'000	47.6
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	704'120	709'100	713'000	3'900	0.5
Autres dédommagements	534'034	595'100	573'100	-22'000	-3.7
Total	308'013'871	335'434'200	341'727'100	6'292'900	1.9

Au chapitre de la péréquation prise dans son ensemble, la contribution au Fonds de péréquation intercommunal augmente de CHF 5 millions, la participation à la cohésion sociale diminue de CHF 3 millions et la participation de la Ville aux déficits des entreprises de transports régionaux est en hausse de CHF 2.1 millions. Ces coûts supplémentaires sont partiellement contrebalancés par les retours du Fonds de péréquation (+CHF 2.3 millions) (voir également poste 45).

Au Service de l'économie, depuis le budget 2023, la perception et le versement de la taxe de séjour sont comptabilisés au brut suite à une recommandation du Service du contrôle des finances de la Ville ; ce montant est en augmentation de CHF 1.9 million par rapport au budget 2023. A noter que ce changement n'affecte que la présentation et qu'il est sans impact sur le compte de fonctionnement (voir également chapitre 40 « Impôts » ci-après sous le poste « impôts et taxes sur la possession et la dépense »).

36 Subventions accordées

-CHF 0.8 million ou -0.6%

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	62'234'297	64'378'200	61'623'200	-2'755'000	-4.3
Sécurité et économie	2'597'251	672'800	672'800	0	0.0
Sports et cohésion sociale	30'283'072	33'203'500	34'965'200	1'761'700	5.3
Logement, environnement et architecture	2'161'091	3'637'000	3'637'000	0	0.0
Enfance, jeunesse et quartiers	16'563'366	16'670'600	16'970'900	300'300	1.8
Finances et mobilité	10'703'824	10'802'600	10'699'600	-103'000	-1.0
Total	124'542'901	129'364'700	128'568'700	-796'000	-0.6

A la Direction culture et développement urbain, la diminution est essentiellement due au Service de la culture. En effet, quatre fonds financiers dévolus aux soutiens culturels casuels pour les créations scéniques indépendantes, les manifestations, la promotion, la diffusion, la musique et la participation culturelle ont été créés (-CHF 2.7 millions) (voir également poste 31 ci-avant).

Les autres variations significatives intervenues entre les budgets 2023 et 2024 sont les suivantes (en millions de CHF) :

– Conservatoire de Lausanne – Loyer (CD)	-0.308
– Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) – Transfert à la Fondation Plateforme 10 (CD)	-0.390
– Orchestre de chambre de Lausanne (CD)	+0.280
– Centre sportif de Malley S.A. – Couverture de déficit (SPORTS)	+1.700
– Projets Addictions – Transfert à la nature 319 (SSL)	-0.410
– Accueil à Bas Seuil – Espace de consommation encadré (SISP)	+0.208
– Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (QJF)	+0.330

38 Attributions aux réserves

+CHF 12.6 millions ou +23.9%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de risques pour institutions culturelles	305'231	50'000	50'000	0	0.0
Fonds d'invest. pour les productions culturelles	50'000	50'000	50'000	0	0.0
Fonds de régulation des loyers	149'556	134'400	134'400	0	0.0
Fonds de rénovation - assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine administratif	11'656'637	0	0	0	-
Fonds de rénovation des bâtiments du patrimoine financier	19'603'509	0	0	0	-
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	57'902	324'000	0	-324'000	-100.0
Fonds de réserve général du SSL	873'175	0	0	0	-
Fonds du Service de l'eau	12'954'212	3'269'800	11'788'800	8'519'000	260.5
Fonds pour le Plan climat	5'857'269	162'000	449'900	287'900	177.7
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	2'694'250	0	0	0	-
Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, prêts et participations permanentes	154'550	0	0	0	-
Fonds pour risques génériques financiers	8'000'000	0	0	0	-
Fonds des SIL (hors Fonds pour le plan climat)	35'756'379	48'621'100	52'719'900	4'098'800	8.4
Total	98'112'671	52'611'300	65'193'000	12'581'700	23.9

Au Service de la propreté urbaine, il n'est prévu aucune attribution dans le Fonds de réserve pour la gestion des déchets urbains. Au Service de l'eau, l'augmentation s'explique par une hausse de l'attribution au Fonds de réserve et de renouvellement du Service.

L'augmentation de l'attribution au Fonds pour le Plan climat est liée, au Service des gérances et au Service des écoles et du parascolaire, aux économies effectuées sur les dépenses énergétiques en lien avec l'entretien et la rénovation des bâtiments (intracting énergétique).

Aux Services industriels, la hausse des attributions aux fonds et aux financements spéciaux est due principalement à l'attribution de la taxe de l'éclairage public au Fonds de péréquation de l'éclairage public ainsi qu'au rattrapage sur les tarifs d'acheminement de l'électricité et du gaz par les fonds de différence de couverture.

39	Imputations internes	-CHF 2.3 million ou -2.0%
49		

Ce chapitre n'amène pas de commentaire.

4 Revenus

40 Impôts

+CHF 20.6 millions ou +3.7%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur le revenu et la fortune	390'658'254	391'000'000	400'100'000	9'100'000	2.3
Impôts sur le bénéfice et le capital	101'767'788	81'100'000	87'000'000	5'900'000	7.3
Impôts fonciers	53'822'814	50'300'000	52'500'000	2'200'000	4.4
Droits de mutations	12'720'518	10'500'000	11'500'000	1'000'000	9.5
Impôts sur les successions et les donations	14'911'668	15'000'000	15'000'000	0	0.0
Impôts et taxes sur la possession et la dépense	6'230'388	9'910'000	12'320'000	2'410'000	24.3
Impôts récupérés après défalcation	11'523'312	2'400'000	2'400'000	0	0.0
Total	591'634'742	560'210'000	580'820'000	20'610'000	3.7

Les recettes fiscales sont en hausse de CHF 18.7 millions, soit une augmentation de 3.3% par rapport au budget 2023.

Personnes physiques

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a été budgétisé en augmentation de CHF 9.1 millions (+2.9%) par rapport au budget 2023.

Personnes morales

L'impôt des personnes morales a été budgété en hausse de CHF 5.9 millions (+7.3%).

Autres impôts

L'impôt foncier et les droits de mutations sont adaptés à la hausse compte tenu du résultat de ces dernières années. La hausse des impôts et taxes sur la possession et la dépense s'explique principalement au Service de l'économie par l'augmentation de la taxe de séjour (+CHF 1.9 million) comptabilisée au brut sous ce poste suite à une recommandation du Service du contrôle des finances de la Ville ; cette opération est neutre sur le résultat de la Ville, (voir contrepartie sous le poste 35)

41 Patentes, concessions **+CHF 0.2 million ou +7.7%**

	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart (+/-) Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Patentes, concessions	1'894'614	2'021'000	2'176'000	155'000	7.7

L'augmentation s'explique principalement par la révision des émoluments des permis de construire suite à un audit de la Cour des comptes et par une augmentation des ventes et des prolongations de concession à l'Office des prestations funéraires lausannois.

42 Revenus des biens **+CHF 2.3 millions ou +2.0%**

	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart (+/-) Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts, prêts et participations	25'283'118	14'069'100	17'756'600	3'687'500	26.2
Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier	43'564'405	50'342'600	50'236'500	-106'100	-0.2
Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif	48'597'964	49'558'700	51'091'700	1'533'000	3.1
Autres revenus	4'362'017	3'374'900	609'700	-2'765'200	-81.9
Total	121'807'503	117'345'300	119'694'500	2'349'200	2.0

Sous le poste « Autres revenus » la baisse s'explique par un transfert de la facturation des projets Axes forts de transports publics urbains sous le poste « Revenu des immeubles et autres biens du patrimoine administratif (PA) » (-CHF 2.8 millions).

43 Taxes, ventes et prestations facturées

+CHF 32.1 millions ou +4.1%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Taxes de raccordement et d'utilisation	233'310'441	92'161'700	93'789'800	1'628'100	1.8
Ventes et prestations de service (hors ventes d'énergie des SIL)	104'330'795	110'022'500	112'568'500	2'546'000	2.3
Remboursement de tiers	11'051'147	7'778'200	6'673'000	-1'105'200	-14.2
Amendes	25'514'716	29'515'000	29'515'000	0	0.0
Autres contributions	59'162'337	57'819'300	60'884'200	3'064'900	5.3
Sous-total	433'369'436	297'296'700	303'430'500	6'133'800	2.1
Ventes d'énergie des SIL (Electricité, gaz, C&D et contracting énergétique)	300'833'895	484'840'200	510'772'600	25'932'400	5.3
Total	734'203'331	782'136'900	814'203'100	32'066'200	4.1

Aux Services industriels, les ventes d'énergie représentent une hausse des recettes de CHF 25.9 millions par rapport au budget 2023. Cette progression est essentiellement due à la hausse des tarifs d'acheminements d'électricité, de gaz et chauffage à distance ainsi qu'à leurs coûts d'approvisionnement (voir également groupe 31).

L'augmentation observée sous le poste « Ventes et prestations de service » résulte de multiples éléments dans tous les services de la Ville. A relever, au Service de l'eau, une augmentation liée aux ventes aux communes livrées en gros et à l'ajustement des prestations facturées à Epura SA (+CHF 2.5 millions).

Sous le poste « Taxes de raccordement et d'utilisation », l'augmentation est due essentiellement au Service de l'eau, à l'augmentation de la vente d'eau en détail (+CHF 1.0 million) et, au Service de la propreté urbaine, à l'augmentation des revenus liés à la taxe aux sacs (+CHF 0.7 million).

Sous le poste « Autres contributions », l'augmentation s'explique principalement au Service patrimoine des SIL par les recettes annoncées par l'intermédiaire des divers préavis en lien avec les objectifs du Plan climat (+CHF 1.2 million) et au Service de l'inclusion et des actions de proximité par les dépenses liées au Plan climat s'agissant des rabais TL (+CHF 0.9 million).

44 Part à des recettes sans affectation

+CHF 0.5 million ou +5.3%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	10'623'425.55	9'500'000	10'000'000	500'000	5.3

L'impôt sur les gains immobiliers a été adapté à l'évolution des comptes de ces dernières années.

45 Dédommagements de collectivités publiques

+CHF 8.2 millions ou +2.4%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	215'035'617	230'400'000	232'720'000	2'320'000	1.0
Facturation à l'Académie de police de Savatan	684'316	780'000	900'000	120'000	15.4
Participations diverses au Service de protection et sauvetage (hors dispositif sanitaire)	9'997'853	10'462'600	10'763'600	301'000	2.9
Participation cantonale aux charges du dispositif sanitaire (ambulances)	2'103'819	2'254'200	2'579'000	324'800	14.4
Participation cantonale à l'aide au logement	421'073	444'400	444'400	0	0.0
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles, allocations familiales et remboursement des frais médicaux	7'375'912	7'007'600	7'580'000	572'400	8.2
Participations diverses aux charges du domaine social	28'344'703	28'098'500	29'282'900	1'184'400	4.2
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP et de l'unité spécialisée ORP-CSR	12'765'011	13'220'100	12'101'612	-1'118'488	-8.5
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	7'185'193	7'427'000	6'142'000	-1'285'000	-17.3
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	16'860'238	21'406'700	25'299'500	3'892'800	18.2
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	15'003'552	14'660'700	15'824'000	1'163'300	7.9
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	9'085'526	10'229'700	11'428'900	1'199'200	11.7
Autres dédommagements	4'847'445	4'164'500	3'736'888	-427'612	-10.3
Total	329'710'259	350'556'000	358'802'800	8'246'800	2.4

L'augmentation du retour du Fonds de péréquation intercommunal est essentiellement en lien avec le retour population (+CHF 2.5 millions), la thématique « Transports » (+CHF 2.0 millions) contrebalancées par une diminution concernant le retour solidarité (-CHF 3.5 millions). Ces revenus sont à mettre en lien avec les augmentations considérées sous le groupe 35 ci-avant.

Au Service de l'inclusion et des actions sociales de proximités, l'augmentation de CHF 1.2 million s'explique par l'ouverture annuelle d'hébergements hivernaux, action soutenue par la Direction générale de la cohésion sociale du Canton.

Au Service du travail, la baisse de la participation de la Confédération aux frais de l'ORP et de l'unité spécialisée ORP-CSR est due à un taux de chômage significativement bas.

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, la hausse de la contribution selon la loi sur l'accueil de jour des enfants s'explique principalement par l'augmentation de la masse salariale éducative liée à l'accroissement du nombre de places d'accueil.

Au Service de l'eau, à l'Unité traitement des eaux usées, la hausse est liée à une augmentation de la facturation aux communes partenaires suite à un coût global plus élevé.

46 Subventions acquises

+CHF 0.4 million ou +11.8%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts, parcs et domaines	254'696	293'300	293'300	0	0.0
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	851'917	748'200	748'200	0	0.0
Subventions de l'Etat au Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics	43'193	0	180'000	180'000	-
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	2'020'950	2'046'400	2'076'400	30'000	1.5
Autres subventions	447'847	190'500	368'100	177'600	93.2
Total	3'618'603	3'278'400	3'666'000	387'600	11.8

A la Direction des finances et de la mobilité, au Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP), l'augmentation s'explique par l'entretien des routes cantonales en traversées de localité. Au Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, la hausse s'explique par une augmentation de la participation cantonale aux charges d'exploitations des hébergements d'urgence.

Sous le poste « Autres subventions », l'augmentation s'explique principalement aux Services industriels (SIL), par l'augmentation de la subvention liée au programme Equiwatt obtenue de la Direction générale de l'environnement.

48 Prélèvements sur les réserves

+CHF 55.8 millions ou +94.7%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2022	2023	2024	Budget 2023 - 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de risques pour institutions culturelles	3'618	0	0	0	-
Fonds COVID-19 en soutien de la culture	92'420	0	0	0	-
Fonds du Service de l'eau	16'264'413	18'432'400	23'168'600	4'736'200	25.7
Fonds de réserve générale du SSL	86'432	0	0	0	-
Fonds de rénovation d'immeubles	3'684'298	6'102'800	6'102'800	0	0.0
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	11'251	0	0	0	-
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	134'750	1'623'300	3'078'000	1'454'700	89.6
Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs	6'339'656	0	0	0	-
Fonds pour risques génériques financiers	0	600'000	600'000	0	-
Fonds des SIL	41'176'098	32'211'200	81'851'600	49'640'400	154.1
Total	67'792'937	58'969'700	114'801'000	55'831'300	94.7

A la Direction de la sécurité et de l'économie, à l'Unité évacuation des eaux claires et usées du Service de l'eau, l'augmentation du prélèvement sur le Fonds de péréquation est à mettre en lien avec le résultat projeté de l'exercice comptable 2024 (+CHF 3.7 millions).

A la Direction des finances et de la mobilité, au Service de la propreté urbaine, l'augmentation du prélèvement sur le Fonds de réserve pour la gestion des déchets est à mettre en relation avec l'excédent de charges projeté.

Aux Services industriels l'augmentation est liée aux prélèvements dans les fonds de différence de couverture au Service commercial ainsi que dans le Fonds de péréquation de l'éclairage public au Secrétariat général.

6. Plan des investissements pour les années 2024 à 2027

Ce plan se décline en deux volets :

- un plan des dépenses d'investissements de 2024 à 2027, portant sur les crédits déjà votés ;
- un plan des dépenses d'investissements pour 2024 à 2027, portant sur les crédits générant des dépenses d'ici fin 2027, classés par service puis par date de sortie du préavis.

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2024 (sans les autorisations d'achats) :

(en millions de CHF)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 30.09.2023	Sur crédits à voter	Total
Culture et développement urbain	1.0	2.2	3.1
Sécurité et économie	46.7	30.3	77.1
Sports et cohésion sociale	1.3	2.0	3.3
Logement, environnement et architecture	18.4	17.8	36.2
Enfance, jeunesse et quartiers	21.0	12.2	33.2
Finances et mobilité	32.1	5.3	37.4
Services industriels	77.5	9.6	87.1
Objets multidirections	0.0	7.1	7.1
Objets Métamorphose	24.2	11.2	35.5
Total général	222.1	97.7	319.9

Les recettes d'investissements pour 2024 sont évaluées à CHF 77.7 millions et les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 250.3 millions, compte tenu des demandes d'autorisations d'achats qui s'élèvent à CHF 8.1 millions.

Les principales dépenses prévues pour 2024 sont les suivantes :

Etablissements scolaires (rénovations et constructions) et sports	44.3
Assainissement des bâtiments scolaires	8.8
Plaines-du-Loup PA 2 et Prés-de-Vidy PA 1 : CE écoles et espaces publics	6.6
Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étape 1 - CO équipements scolaires	5.4
Construction d'une école primaire aux Plaines-du-Loup	5.0
Rénovation du Collège Saint-Roch	4.0
Réseaux informatiques pédagogiques	2.0
Création d'une structure parascolaire au Chalet-à-Gobet	2.0
Zone de baignade d'Ouchy	1.5
Création des 16 classes à Béthusy	1.0
Divers	8.0
Climat : bâtiment (y compris efficacité énergétique)	22.3
Programme d'entretien des bâtiments	8.2

Centre Funéraire de Montoie	3.0
Théâtre de Vidy	2.6
Assainissement des vestiaires et du système sanitaire de la piscine de Mon-Repos	1.7
Rénovation du port d'Ouchy	1.6
Réfection du Temple de Chailly	1.5
Ferme de Rovéréaz	0.8
Divers	2.9
Climat : mobilité	49.2
Axes-forts – Tramway	17.5
Pôle-Gare	5.6
Mobilité durable	3.5
Rues vivantes II	3.0
Avenue d'Echallens	2.7
PALM – BHNS PP6 – PP8 – PP11	1.8
Axes-forts – Mesures d'accompagnement	1.5
Aménagements Tuilière-Sud	1.5
Place de la Riponne	1.4
PALM – Avenue du Chablais	1.3
Interfaces m3	1.0
Divers	8.4
Climat : énergie et changement climatique	81.7
Rénovation et extension des réseaux	33.8
Renouvellement du réseau électrique	18.3
Déploiement de compteurs intelligents	8.6
Développement du réseau CAD à l'ouest et au sud	5.7
Plan lumière	5.1
Entretiens annuels SPADOM	1.8
Divers	8.4
Malley gazomètre	0.2
Métamorphose	30.2
Ecoquartier des Plaines-du-Loup	19.7
Ecoquartier des Prés-de-Vidy	7.9
Coubertin	1.8

Tuilière	0.6
Investissements dans le domaine de l'eau	66.1
Réfection de l'usine de Saint-Sulpice	23.0
Rénovation et extension des réseaux	11.6
Reprise de réseaux	3.0
Réservoir et station de pompage de Montalègre	3.0
Réfections urgentes de l'usine de Bret	3.0
Revêtement du réservoir des Dailles	2.0
Augmentation 20% capacité de l'usine de Lutry	2.0
Réservoir Vernand	1.6
Remplacement des modules d'ultrafiltration de l'usine de Sonzier	1.5
Divers	15.4
Informatique et autres investissements	26.1
Postes de travail - Digital workplace	3.0
Changement d'affectation de la Maison de quartier Sous-Gare	1.9
Changement ERP RH	1.9
Evolution et extension du réseau RECOLTE	1.8
Evolutions informatiques des services industriels (SIL)	1.7
Renouvellement des systèmes d'information police	1.6
Stratégie informatique 2023-2027	1.4
Réaménagement de diverses places de jeux - 4 ^e étape	1.2
Divers	11.6

7. Evolution présumée de la situation financière en 2024

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que sur les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, la mise en regard des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement		
	Doit	Avoir
	(En millions de CHF)	
Excédent des charges de fonctionnement	76.5	
Amortissements		128.5
Attributions aux réserves		65.2
Prélèvements sur les réserves	114.8	
	<u>191.3</u>	<u>193.7</u>
Autofinancement	2.4	
	<u>193.7</u>	<u>193.7</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)		
	Doit	Avoir
	(En millions de CHF)	
Dépenses brutes d'investissements	319.9	
Autorisations d'achats	8.1	
Subventions et recettes sur investissements		77.7
	<u>328.0</u>	<u>77.7</u>
Investissements nets		250.3
	<u>328.0</u>	<u>328.0</u>
Financement		
	Mios de CHF	%
Investissements nets	250.3	100.0
./. Autofinancement	2.4	1.0
Insuffisance d'autofinancement (emprunts nouveaux)	<u>247.9</u>	<u>99.0</u>

8. Augmentation du niveau de cautionnement de CADOUEST SA

La société CADOUEST S.A. a été fondée en décembre 2011, suite à l'adoption par votre Conseil du préavis N° 2011/27, avec un capital de CHF 12 millions partagé à part égale entre les communes de Prilly, Renens et Lausanne.

La société a pour but la construction, la réalisation, l'exploitation et l'entretien d'un réseau de chauffage à distance, ainsi que la promotion, la distribution et la vente de chaleur principalement sur le territoire des communes de Prilly et de Renens. Elle dispose de son propre bureau technique. Les SIL approvisionnent la société en chaleur et sont mandatés pour l'exploitation de son réseau.

Au 31 décembre 2022, la société disposait d'un réseau de 17.1 km avec 92 clients raccordés pour une consommation de 41 GWh par an. La société connaît toujours un développement particulièrement dynamique dans le contexte actuel de décarbonisation des bâtiments et d'objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

A sa création, CADOUEST S.A. bénéficiait d'un cautionnement solidaire de chacun de ses actionnaires à hauteur de CHF 3'700'000.-. Ce plafond a été augmenté à CHF 6'000'000.-, par actionnaires suite au préavis N° 2019/45. Pour soutenir son développement pour les cinq années à venir, la société sollicite une augmentation du cautionnement de CHF 3'000'000.- dès le 1^{er} janvier 2024, soit une demande de porter le plafond de cautionnement accordé à CHF 9'000'000.- par actionnaire. Le montant cautionné est rétribué à un taux compris entre 0.5% et 0.75%.

La Municipalité a répondu favorablement à cette demande, sous réserve de l'aval de votre Conseil.

9. Impact sur le climat et le développement durable

Le cautionnement de CADOUEST, en permettant à la société de maintenir un développement rapide de son réseau et des raccordements, contribue de manière significative à la décarbonisation des bâtiments de l'agglomération lausannoise. Par la suppression des cheminées individuelles des bâtiments, le chauffage à distance contribue aussi à une meilleure qualité de l'air.

10. Impact sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a aucun impact en la matière.

11. Aspects financiers

11.1.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

11.1.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

En tenant compte des besoins de financement prévisionnel transmis par CADOUEST, le montant total cautionné évoluera de près de CHF 17 millions à fin 2023 jusqu'à plus de CHF 25 millions en 2028. L'engagement de cautionnement de la Ville porte sur un tiers de ces montants, avec une rémunération comprise entre un taux de 0.5% et 0.75%, ce qui permet d'envisager les revenus qui figurent dans le tableau ci-dessous.

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Personnel suppl. (en EPT)							0
(en milliers de CHF)							
Charges de personnel							0
Charges d'exploitation							0
Charges d'intérêts							0
Amortissements							0
Total charges suppl.	0	0	0	0	0	0	0
Diminution de charges							0
Revenus	28,1	31,7	35,1	37,8	39,9	41,7	214,3
Total net	28,1	31,7	35,1	37,8	39,9	41,7	214,3

12. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2023/54 de la Municipalité, du 26 octobre 2023 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2023 comme suit :

Charges	CHF 2'193'605'200.-
Revenus	CHF 2'117'092'600.-
Excédent de charges	CHF 76'512'600.-

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2024 à 2027 ;
3. d'autoriser la Municipalité à augmenter le plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADOUEST S.A. de CHF 6'000'000.- à CHF 9'000'000.-, dès le 1^{er} janvier 2024, sous réserve que les communes de Prilly et de Renens en fassent de même.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter